



INFORMATION

TARIFS – RENTRÉE 2022-2023

PÉRISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE



CONTEXTE

La Communauté de Communes est fortement impactée par l'augmentation des coûts*, notamment des matières premières et des charges d'énergies.

Ses recettes fiscales prévisionnelles sont incertaines, car liées au contexte économique, et une diminution des dotations de l'Etat est attendue.

Malgré cela, les services sont maintenus et doivent continuer d'être rendus de façon optimale.



QUELS OBJECTIFS POUR LA TARIFICATION ?

1. Rendre accessible nos services à toutes les familles grâce à une tarification modulée en fonction des ressources (QF CAF**)
2. Se mettre en conformité avec les nouvelles directives de la CAF
3. Répartir la prise en charge, avec un effort demandé aux familles ayant des revenus élevés, pour maintenir le coût de la prise en charge pour la CCOM.

*Augmentation des coûts :

+ 2.65% : SMIC

+ 3.5% : point d'indice de la Fonction Publique

+ 16% : repas

+ 25% : combustibles

etc.

** Quotient Familial CAF à retrouver sur votre compte personnel.



INFORMATION

TARIFS - RENTRÉE 2022-2023

PÉRISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE

✓ QUELLES ÉVOLUTIONS ?

PÉRISCOLAIRE

↘ des tarifs pour les QF CAF ≤ 1155

↗ des tarifs pour les QF CAF ≥ 1155

Mise en place de forfaits sur chaque temps d'accueil matin/midi/soir

EXTRASCOLAIRE

↘ des tarifs pour les QF CAF ≤ 1715

Aide CAF versée directement à la CCOM pour toutes les familles dont le QF CAF est ≤ 750

€ COMBIEN ÇA COÛTE ?

PÉRISCOLAIRE (sauf mercredis)

Prix moyen pause méridienne
(repas + animation) **20.48 €**

EXTRASCOLAIRE ET MERCREDIS SCOLAIRES

Prix moyen d'une journée
avec repas **68.04 €**

Dépenses



Personnel (encadrement, cuisine, administratif) 12.58 €



Autres charges (bâtiment, énergie, fournitures) 4.78 €



Repas 3.12 €

Personnel (encadrement, cuisine, administratif) 49.81 €

Autres charges (bâtiment, énergie, fournitures) 12.82 €

Repas 5.41 €

Prises en charge



CCOM* 10.38 €



Familles 7.58 €



Caf 2.52 €

CCOM 38.62 €

Familles 16.71 €

Caf 12.71 €

*NOTA : en moyenne, 600 repas sont servis chaque jour.
Soit un coût annuel pour la CCOM de 756 000 €.



INFORMATION

TARIFS – RENTRÉE 2022-2023

PÉRISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE



EXEMPLES DE TARIFS

Familles Type	QF CAF*	Périscolaire Pause midi sauf mercredis	Extrascolaire Journée avec repas
Monoparent/couple 1 SMIC 1 enfant	520	3.12 €	3.61 €
Couple 2 SMIC, 1 enfant	1016	5.49 €	8.13 €
Couple 2 enfants Revenus 3 800 €/mois	1300	7.80 €	15.60 €
Couple 2 enfants Revenus 4 700 €/mois	1600	9.60 €	19.20 €

Le détail de la tarification sera disponible en ligne d'ici mi-juillet sur le portail "Enfance-Jeunesse".

*Le calcul du quotient familial (QF CAF) tient compte du revenu annuel du foyer, des prestations sociales versées et des individus à charge au sein d'un foyer.

Mission soutenue financièrement par